



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil de Développement
du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

COMMISSION : Agriculture

Titre : Synthèse de propositions

Responsable de commission : Pierre VENEL

Membres de la commission : Sophie AMICE, Philippe ARDANNY, Thierry BARTOLI, Christine BORG, Valérie BOULOGNE, Jean-Bernard BREITBEIL, Philippe BREL, Hélène CHEVILLOTTE, Auguste CLANET, Vincent DUCLOS, Luc FALCOT, Patricia FERRARA, Gilles GAIMARD, Jean-Charles GAMBINI, Christian KERNEIS, André LAMBERT, Magali MABILLON, Jean POVEDA, Hélène RIVAS, Pierre VENEL, Juan VILAR, Nikola WATTE, Géraldine et Mark WHITCOMBE-POWER

Date de soumission au CO : 07.11.2014

Date de validation par le CO : 19.11.2014

Rappel du diagnostic agricole (Syndicat mixte)

ENJEUX

- La protection du foncier agricole
- Le maintien de l'équilibre entre occupation urbaine et occupation agricole des sols, et la maîtrise de la pression foncière, notamment au travers des plans d'urbanisme et des interventions foncières
- Le soutien au développement des différentes formes d'agriculture respectueuses de l'environnement (AB, mesures agro-environnementales, programme « agricultures, produisons autrement », etc.)
- L'appui au développement des filières répondant aux multiples enjeux environnementaux (apiculture, trufficulture, pastoralisme, variétés anciennes...)
- Le développement des productions légumières et maraichères
- La valorisation des produits agricoles, par des marques de qualité et d'origine géographique (AB, AOC, IGP, marque PNR, Jardins du Pays d'Aubagne, autres), par des circuits courts et par une première transformation des produits
- L'extension des surfaces irriguées, dans le respect des ressources en eaux souterraines et de surface, ainsi que l'orientation vers des cultures pluviales innovantes
- La protection à long terme et la mise en valeur des grands paysages et des paysages construits par l'homme (terroirs, villages, édifices anciens), en particulier au pourtour du massif de la Sainte-Baume
- L'installation et la transmission des exploitations agricoles

PROPOSITION D'ORIENTATION POUR REpondre AUX ENJEUX

- Confirmer la vocation des terres agricoles afin de les préserver
- Appuyer la valorisation des produits et améliorer les conditions de travail des secteurs en difficulté
- Soutenir les initiatives et pratiques agro-environnementales et de diversification agricole
- Favoriser la reconquête des friches agricoles
- Renforcer le rôle touristique et paysager de l'agriculture.



Propositions d'actions de la commission « Agriculture » à partir du diagnostic et des enjeux qui en émergent

1. Maitrise et protection du foncier agricole

- Ancestralement, les terres fertiles étaient préservées de l'urbanisation pour des questions vitales. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, la priorité va au développement de l'habitat et des infrastructures qui vont de pair, cela a pour conséquence un rognage sans fin qui met en péril une activité essentielle.
- Le modèle de développement actuel nous conduit à terme à une occupation totale des espaces agricoles dans certains secteurs si aucune mesure radicale n'est prise à temps.
- Une prise de conscience forte de cette situation se traduit dans les SCOT par des engagements pour une préservation à long terme du potentiel agricole.
- La protection des terres agricoles passe par un engagement fort des communes à pérenniser, d'une manière durable, la destination des sols à travers les documents d'urbanisme.
- Etat des lieux des outils existants sur les différentes zones géographiques. Ex. : Charte agricole du Pays d'Aubagne, Zone agricole protégée à la Roquebrussanne, Prémption SAFER, Acquisition par les collectivités avec location, Aide plan de relance, Aide pour la remise en culture des friches.
- Synthèse de ce qui fonctionne le mieux pour une application en fonction de la spécificité du territoire.
- Analyser l'apport de la future loi d'avenir agricole, dans le cadre du PNR, le rôle de la CDCEA, évaluation des effets pervers et des critères de la "compensation", conditions d'élaboration des études sur la densification et la requalification urbaine, etc.
- De nombreux outils existent. Certains sont déjà en place sur le périmètre du projet de PNR, d'autres sont appliqués ailleurs avec des résultats.
- Mobiliser les outils opérationnels de la SAFER.
- Les Conventions d'Intervention Foncière et les Conventions d'Aménagement Rural ont sur notre territoire données des résultats avec des installations de jeunes agriculteurs.

2. Identification d'outils qui peuvent aider à la création de nouvelles exploitations et conforter les autres

- Travail sur la ressource en eau (nappe phréatique, extension du Canal de Provence) pour pouvoir pratiquer l'irrigation, élément essentiel pour une diversification.
- Soutien à l'autonomie énergétique et aux économies d'énergie.
- Appui à la diversification en fonction de l'adéquation entre l'offre et la demande.
- Soutenir les coopérations qui peuvent concerner la commercialisation, la transformation, les regroupements pour usages multiples.
- Reconquête des friches et des anciennes restanques.
- La mise en valeur des terres incultes peut être une action collective avec l'aide des CG pour des remises en cultures ou de la diversification.
- Diffusion des techniques de culture sans eau.



D O C U M E N T D E T R A V A I L

Conseil de Développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

- Travailler sur les nouvelles filières (éco matériaux).
- Relancer l'agroforesterie (ex: la trufficulture en forêt).
- Analyser l'impact qu'aura le changement climatique sur les modes de culture et l'approvisionnement en eau.
- La création de fermes communales contribue à la création de nouvelles exploitations, des exemples existent qui fonctionnent avec succès pour des éleveurs en milieu forestier.
- Il existe des contrats (ex: NACRE) d'accompagnement pour la création d'entreprise avec un appui pour le financement et le suivi du projet.

3. Appui au développement des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement

- Maintien de la biodiversité identifiée comme étant la base d'un bon équilibre à conserver ou à retrouver.
- Encourager le développement de l'agriculture biologique et des pratiques respectueuses de l'environnement.
- Aide à un programme de plantation pour créer des haies arbustives et buissonnantes dans le but d'éviter l'érosion de la biodiversité.
- Identifier les habitats d'espèces patrimoniales ou en danger pour mieux les protéger en impliquant les agriculteurs dans des contrats de type MAE.
- La création des Groupements d'Intérêt Economiques et Environnementaux conforte la transition de l'agriculture vers des systèmes agro-écologiques.
- Mise en place d'un observatoire agricole de la biodiversité à l'échelle d'un PNR.

4. Commercialisation

- Produire localement pour répondre aux besoins de la population sans que cela ne devienne anecdotique, l'autosuffisance alimentaire est une expression qui pourrait redevenir d'actualité avec les millions de chômeurs et des produits que l'on fait venir du bout du monde.
- Aide au développement des circuits courts.
- Création d'un label d'identification de la production locale avec élaboration d'un cahier des charges (exemple : Marque Jardins du Pays d'Aubagne).
- Campagne de sensibilisation de la population aux produits locaux.
- Soutenir les activités qui ont un déficit de production (maraichage, arboriculture, etc.) qui font face à une forte demande.
- Inciter à la mise en place d'un approvisionnement pour la restauration collective (exemple : Agribiovar et la mise en place d'un SCIC).
- Analyser la demande des consommateurs pour mieux cibler l'aide aux productions.

5. Recensement des variétés végétales locales faisant preuve d'une bonne adaptation au terroir

- Création d'un réseau d'échange de variétés anciennes ou oubliées.
- Création d'un verger expérimental pour les remettre en culture (ex : la Pistole).
- Création d'un sentier de la biodiversité fonctionnelle à des fins pédagogiques.
- Soutenir la relance de la production des variétés locales.



D O C U M E N T D E T R A V A I L

Conseil de Développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

6. Identification de la ressource de matière organique pour une restitution locale dans les sols

- Demande d'étude sur le gisement de matière organique (moulin à huile, déchets fermentescibles, produits issus de la forêt, etc.) et comment organiser sa restitution au sol.

7. Agritourisme

- Relancer le tourisme à la ferme en favorisant les petites unités.

8. Impact de la chasse sur l'agriculture

- Participer à la gestion de la faune sauvage car celle menée par les fédérations de chasse n'est pas satisfaisante et impacte durement notre activité. Cela passe par une meilleure coordination entre les agriculteurs et les sociétés de chasse pour mener des actions plus efficaces. L'agraining en période de reproduction des suidés continue malgré les interdictions. Les battues préventives dans les massifs forestiers n'éliminent pas les populations qui restent à proximité des cultures.

9. Stop au mitage des zones agricoles

- Réserver les terres agricoles à la production.
- Identifier des zones plus propices pour les activités d'élevages équin et canin.
- Une vigilance toute particulière doit s'exercer sur les zones A pour une application stricte des règles d'urbanisme et d'occupation des sols.

10. Paysage

- Valorisation des paysages avec une meilleure intégration des outils de production (cave, hangar, habitations, etc.).

11. Aide à l'installation et soutien technique

- Soutenir à travers les CETA, les Agribio et les Chambres d'Agriculture l'accompagnement des agriculteurs, et la formation sur les pratiques alternatives.
- Le PNR peut participer à une démarche d'espaces test agricoles (ex : PNR Verdon).

12. Diversification

- Un soutien particulier devra être apporté au maraichage et à l'arboriculture fruitière qui présentent un lourd déficit de production dans notre région et qui sont pourtant la base de notre alimentation. Les fruits et légumes sont les éléments moteurs dans les circuits de distributions courts. L'offre y est largement déficitaire face à une demande en constante progression du fait de l'augmentation de la population et de l'envie de consommer des produits locaux.